

Titre : Congrès international de thérapeutique et de matière médicale. Procès-verbaux
sommaires

Auteur : Exposition universelle. 1889. Paris

Mots-clés : Exposition universelle (1889 ; Paris) ; Thérapeutique*Europe*19e siècle*Congrès

Description : 1 vol. (24 p.) ; 24 cm

Adresse : Paris : Imprimerie nationale, 1889

Cote de l'exemplaire : CNAM 8 Xae 332-19

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE332.19>

8° Xae 332-19 19

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

—♦♦♦—
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE,
TENU À PARIS DU 1^{er} AU 3 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES
RÉDIGÉS
PAR M. LE DOCTEUR ERNEST LABBÉE,
SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE THÉRAPEUTIQUE,
ET M. LE DOCTEUR R. BLONDEL,
SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE MATIÈRE MÉDICALE.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

8° Zee 332 - 19

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE,
TENU À PARIS DU 1^{er} AU 3 AOÛT 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES
RÉDIGÉS
PAR M. LE DOCTEUR ERNEST LABBÉE,
SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE THÉRAPEUTIQUE,
ET M. LE DOCTEUR R. BLONDEL,
SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE MATIÈRE MÉDICALE.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIX.

COMITÉ D'ORGANISATION⁽¹⁾.

PRESIDENT.

M. MOUTARD-MARTIN, vice-président de l'Académie de médecine.

VICE-PRESIDENT.

M. DUJARDIN-BEAUMETZ, membre de l'Académie de médecine.

SECRÉTAIRE GENERAL.

M. CONSTANTIN PAUL, membre de l'Académie de médecine.

SECRÉTAIRES.

MM. BARDET, secrétaire général adjoint.

BLONDIN, secrétaire de la Section de matière médicale.

LABBÉE, secrétaire de la Section de thérapeutique.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

BOYMOND, membre de la Société de thérapeutique.

BUCQUOY, membre de l'Académie de médecine.

CRÉQUY, médecin en chef des chemins de fer de l'Est, membre de la Société de thérapeutique.

DELPECH, membre de la Société de thérapeutique.

FÉRÉOL, membre de l'Académie de médecine.

FERNET, professeur agrégé de la Faculté de médecine, président de la Société de thérapeutique.

GUÉNEAU DE MUSSY, membre de l'Académie de médecine.

MAYET, membre de la Société de thérapeutique.

PETIT, membre de la Société de thérapeutique.

VIDAL, membre de l'Académie de médecine.

VIGIER (Pierre), membre de la Société de thérapeutique.

⁽¹⁾ Le Comité d'organisation a été constitué par arrêté ministériel en date du 17 juillet 1888 ; il a nommé son bureau dans la première séance, le 24 juillet 1888.

COMITÉ DE PATRONAGE.

Angleterre.

MM. FRASER (le docteur), professeur à l'Université d'Édimbourg.
HOLMES (E. H.), conservateur de la Société pharmaceutique de Londres.
BURNETT YEO (le docteur), professeur au *Kings College* de Londres.
LAUDER BRUNTON (le docteur), membre du Collège médical royal.
PAUL (le docteur), rédacteur au *Pharmaceutical Journal*.
RAWDON MACMARA (le docteur), professeur à l'Université de Dublin.

Australie.

M. CRIVELLI (le docteur), de Melbourne.

Autriche-Hongrie.

MM. SCHROFF (le docteur), professeur de thérapeutique à l'Université de Gratz.
VÖGL (le docteur), professeur de thérapeutique à l'Université de Vienne.

Belgique.

MM. MASIUS (le docteur), professeur à l'Université de Liège.
PIGOLET (le docteur), président de l'Académie royale de médecine.
ROMMELAER (le docteur), professeur à l'Université de Bruxelles.

Brésil.

M. MONCORVO (le docteur), professeur à la Faculté de médecine de Rio-de-Janeiro.

Canada.

MM. DESROSIERS (le docteur), directeur de l'Union médicale du Canada.
DE LAMARCHE (le docteur), professeur à l'Université de Montréal.

Chili.

M. SERVOIN (le docteur), de Santiago.

Danemark.

M. REISS (le docteur), professeur à l'Université de Copenhague.

Espagne.

M. ESPINA Y CAPO (le docteur), professeur à la Faculté de médecine de Madrid.

Etats-Unis.

MM. Wood (le professeur).
ROBERTS-BARTHOLOW (le professeur).
MEADE SHMITH (le professeur).

France.

MM. BAILLON, BOUCHARD, de l'Institut, REGNAULD, G. SÉS, professeurs à la Faculté de médecine de Paris.
MM. BOURGOIN, PLANCHON, PRUNIER, professeurs à l'École supérieure de pharmacie de Paris.
MM. CHAUVEAU, de l'Institut; NOCART et TRASBOT, professeurs à l'École de médecine vétérinaire d'Alfort, membres de l'Académie de médecine.
MM. ARNAUD DE FLEURY, CAUVET, COZE, GRASSET, HAMELIN, HECKEL, HUGUET, LEMOINE, LÉPINE, LUTON, SCHLAGDENHAUFFEN, SOULIER, professeurs de thérapeutique et de matière médicale près les Facultés et Écoles de médecine de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy et Reims.

Hollande.

MM. STOKWIS (le professeur), d'Amsterdam.
DE VRIJ (le professeur), de la Haye.

Italie.

M. SEMMOLA (le sénateur), professeur à l'Université de Naples.

Mexique.

M. CARBAJAL (le docteur Antonio), de Mexico.

Norvège.

M. BOCH (le docteur), professeur à l'Université de Christiana.

Portugal.

MM. Edwards MOTTA (le docteur), professeur à l'Université de Lisbonne.
SACADURA (le docteur), professeur à l'Université de Coimbre.

République Argentine.

M. Bartholome NOVARO (le docteur), de Buenos-Ayres.

Roumanie.

M. PETRESCU (le professeur), de l'Université de Bucharest.

Russie.

MM. BOTKIN (le professeur), de Saint-Pétersbourg.
MANASSEIN (le professeur), de Saint-Pétersbourg.
EICHWALD (le professeur), de Saint-Pétersbourg.
TIKHOVSKY (le professeur), de Moscou.

Suède.

MM. BRUZELIUS (le professeur), de Stockholm.
KÖRNER (le professeur), de Stockholm.

Suisse.

MM. SCHÄR, professeur de matière médicale à l'Institut polytechnique de Zurich.
PRÉVOST (le docteur), professeur de thérapeutique à l'Université de Genève.

Turquie.

M. ZAMBAGO-PACHA (le docteur), médecin de S. H. I. le Sultan, à Constantinople.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DE
THÉRAPEUTIQUE ET DE MATIÈRE MÉDICALE,
TENU À PARIS DU 1^{er} AU 3 AOÛT 1889⁽¹⁾,
À L'HÔTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES⁽²⁾.

Séance d'ouverture le 1^{er} août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. MOUTARD-MARTIN.

La séance est ouverte à 10 heures du matin.

Le Président donne lecture des nominations des délégués officiels accrédités auprès du Congrès par les gouvernements étrangers ou par les commissaires étrangers de l'Exposition :

République Argentine.

MM. CABRAL (le docteur).

DIAZ.

Belgique.

MM. DEGIRE, membre titulaire de l'Académie.

VAN DEN CORPUT (le docteur), professeur à l'Université de Bruxelles.

LEFEBVRE (le docteur), professeur à l'Université de Louvain.

MASIUS (le docteur), professeur à l'Université de Liège.

ROMMELAERE (le docteur), professeur à l'Université de Bruxelles.

VAN BASTELAER (le docteur), membre de l'Académie royale de médecine à Bruxelles.

Brésil.

MM. UTINGUASSU.

Augusto DUPRAT.

⁽¹⁾ Le Congrès est dû à l'initiative de la Société de thérapeutique de Paris. (Séance du 28 juin 1888.)

⁽²⁾ Le compte rendu détaillé, donnant *in extenso* les communications et les discussions du Congrès, est en cours de publication et sera envoyé aux adhérents vers la fin de l'année 1889 ou au plus tard dans le courant de janvier 1890.

Bulgarie.

M. ZOTOLOVITZ (le docteur).

Chili.

M. Daniel Riosco (le docteur).

Hawaï.

M. DE VARIGNY.

Italie.

MM. CORRADI.

SEMMLA (le sénateur).

Mexique.

M. Manuel FLORES.

Norvège.

M. TRELLSEN (le docteur).

Roumanie.

MM. PETRESCU (le docteur), professeur à l'Université de Bucharest.

STORICESCO (le docteur), professeur à l'Université de Bucharest.

KALINDERO (le docteur), professeur à l'Université de Bucharest.

ISCOVESCO (le docteur).

Salvador.

MM. COLVIS (le docteur).

DAVID GUZMAN (le docteur).

Venezuela.

M. GASPAR MARCANO (le docteur).

Un grand nombre de Sociétés savantes françaises ou étrangères se sont fait représenter au Congrès par un ou plusieurs délégués.

Après le discours d'ouverture du Président, le Congrès nomme M. Moutard-Martin Président du Congrès, et décide de maintenir en place le bureau du comité d'organisation; de se diviser en deux sections indépendantes : 1^o section de thérapeutique; 2^o section de pharmacologie; de se réunir : le matin de chaque jour en séance ordinaire, pour y entendre les communications sur les questions librement choisies par les adhérents; l'après-midi en séance plénière, pour l'étude des cinq grandes questions posées par le Comité d'organisation :

- I. Des analgésiques antithermiques;
- II. Des toniques du cœur;
- III. Antiseptiques propres à chaque microbe pathogène;
- IV. Des drogues nouvelles d'origine végétale;
- V. De l'utilité d'une pharmacopée internationale.



A. SECTION DE THÉRAPEUTIQUE.

Séance du 1^{er} août 1889, à 10 heures.

PRÉSIDENCE DE M. BUCQUOY.

Président d'honneur : M. le professeur LÉPINE, de Lyon.

Vice-Président : M. LUTON, doyen de l'École de médecine de Reims.

M. le professeur SEMMOLA, de Naples, fait une communication sur *la chro-mocytométrie, appliquée à l'indication et à la tolérance du traitement par le mercure et les substances altérantes.*

Des travaux de l'auteur, il résulte que, dans tout traitement antisyphilitique, la nécessité de la numération des globules du sang s'impose au médecin. En effet, tant que le malade n'est pas guéri alors qu'il prend du mercure, le chiffre de ses globules rouges augmente. Au contraire dès qu'on voit diminuer ce chiffre, c'est que la guérison est obtenue, il faut cesser le médicament.

De l'action des vésicants et des moyens analogues. De l'action des préparations quiniques. Méthodes générales de la thérapeutique, par M. CROS, de Paris.

La vésication n'a pas une action révulsive, mais elle modifie physiquement la région où elle est appliquée.

Les préparations quiniques sont non seulement microbicides, mais encore elles ont une action sur le système nerveux ganglionnaire et les nerfs périphériques.

Parmi les méthodes générales de thérapeutique, se trouve, au premier rang, la plessimétrie organographique qui rend compte de l'état des organes pendant le traitement.

De l'emploi de la cocaïne dans le traitement des affections des voies urinaires, par M. LAVAUZ, de Paris.

Pour obtenir une bonne anesthésie des voies urinaires, il est nécessaire d'employer une solution de chlorhydrate de cocaïne à 2 ou 4 p. 100; d'injecter cette solution dans la vessie sans sonde, dans le cas de cystite douloureuse, puis de l'eau boriquée contre l'inflammation. L'urètre peut être également anesthésié par la cocaïne à la condition d'instiller sa solution dans la région membraneuse jusqu'au col vésical.

Sur le traitement de la diphtérie, par M. GUELPA, de Paris.

C'est le traitement par les antiseptiques que propose l'auteur, qui insiste sur la nécessité absolue des irrigations, des vaporisations avec les solutions antiseptiques employées jour et nuit.

On respectera la muqueuse surtout, barrière contre l'inoculation des germes de diphtérie, et l'on fera dans le cas de croup la trachéotomie précoce, opération alors inoffensive.

Les agents antiseptiques sont aussi préconisés par plusieurs membres présents : le tanin, par M. LEFEBVRE, de Louvain; le soufre en poudre, par M. JORISSENNE, de Liège.

Séance plénière du 1^{er} août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. SEMMOLA, de Naples.

Vice-Présidents : M. le professeur VAN DEN CORPUT, de Bruxelles,
M. STOKVIS, d'Amsterdam.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la première question générale :

I. Des analgésiques antithermiques.

M. DUJARDIN-BEAUMETZ donne lecture du rapport dont il a été chargé sur cette question par le comité d'organisation du Congrès de thérapeutique, rapport imprimé et publié par le Ministère du commerce.

Les conclusions sont celles-ci, à propos des médicaments de la série chimique aromatique :

1^o Les effets antiseptiques appartiendraient surtout aux dérivés hydratés : phénols, naphtols, etc.;

2^o Les effets antithermiques dominent dans les divers amidogènes : acétonilide, kairine, thalline;

3^o Les propriétés analgésiques se rencontreraient surtout dans ces derniers corps où l'on substitue à un atome d'hydrogène un atome d'un radical gras, et particulièrement de méthyl : diméthoxyquinizine, acéphénéthydine, méthyl-acétaniline ou exalgine.

Action physiologique des nervins antithermiques de la série aromatique, par M. le professeur LÉPINE, de Lyon.

Les agents en question sont des poisons du protoplasma.

Ils exercent une action dynamique sur le système nerveux : dynamique, mais surtout nervine, modérant, à la fin, certaines impressions sensitives et la production de chaleur, en restreignant la consommation des matières hydrocarbonées.

L'analgésie qu'ils produisent n'est qu'une partie seulement de leur action, ce sont donc plus que des analgésiques.

Des antithermiques et spécialement de la phénacétine ou acéphénéthydine, par M. MASSIUS, de Liège.

La fièvre, avec température élevée, n'est pas un effort salutaire de l'organisme contre la cause morbide. Il faut donc la combattre dans les pyrexies.

L'auteur, partant de ce principe, a administré largement les antithermiques dans plus de 300 cas de rhumatisme articulaire aigu et n'a eu qu'à s'en louer : plus de complications cardiaques ou très rarement.

Dans plus de 500 cas de fièvre typhoïde, même succès des antithermiques, moins de symptômes nerveux, de stupeur, d'agitation, de délire, de malaise général, de dyspnée.

Le cours de la maladie n'est pas prolongé et les récidives sont moins fréquentes.

La phénacétine est l'un des agents les plus puissants de la médication anti-thermique, à la dose de 50 à 75 centigrammes répétée, particulièrement dans la tuberculose. Elle peut être placée à côté de l'antipyrine et de l'antifébrine. Elle est plus facile à manier que cette dernière.

M. WILLIAMS, de Londres, M. STOKVIS, d'Amsterdam, combattent l'opinion de M. Masius et ne se montrent guère partisans de l'emploi des antithermiques dans les pyrexies, car l'élévation de la température n'est pas le danger.

De la médication et des médicaments antipyrrétiques, par M. le professeur DES-PLATS, de Lille.

Nos principaux médicaments appelés antithermiques, n'abaissant pas la température normale, ne sont que des antipyrrétiques, en réalité, agissant surtout contre l'élévation thermique des fièvres.

On doit prescrire les antipyrrétiques dans toutes les fièvres, même bénignes, comme on emploie les calmants contre la douleur, pour surtout soulager les fébricitants sinon pour raccourcir la durée de leur maladie.

Dans la variole, dans la fièvre typhoïde, les antipyrrétiques s'imposent; au début surtout on prescrira les médicaments de cette classe; plus tard, surtout dans la fièvre typhoïde, les bains froids pour peu que l'affection paraisse devoir durer.

De l'étude spectroscopique du sang dans l'emploi des médicaments antithermiques et nervins, par M. HÉNOCQUE, de Paris.

Les agents antithermiques et nervins modifient l'oxyhémoglobine du sang, en diminuent la quantité ou la transforment en méthémoglobine.

Rien de plus facile à constater par l'examen à l'hématospectroscope.

Cet instrument permet encore d'apprécier l'activité des échanges gazeux et les tissus, dont les variations sont plus rapides encore que les modifications du sang sous l'influence des agents antithermiques.

Action des antithermiques, par M. ALVARO-ALBERTO, de Rio-de-Janeiro (Brésil).

L'antipyrine est un de nos meilleurs agents antithermiques. Dans les pyrexies, elle possède encore des propriétés sédatives et prévient les symptômes graves.

La quinine est également un puissant antithermique. Donnée à propos, au début de la fièvre jaune, elle peut juguler cette maladie.

De l'emploi thérapeutique de l'acide diiodosalicylique, par M. CALALB, de Boucharest.

Ce nouveau médicament s'est montré remarquablement efficace contre le rhumatisme articulaire aigu, à l'égal du salicylate de soude; mais il a été supérieur à celui-ci contre l'arthrite blennorrhagique et certains rhumatismes musculaires.

C'est un analgésique antithermique, un modérateur du cœur; de plus, un parfait antiseptique.

Il cumule les vertus thérapeutiques de l'acide salicylique et celles de l'iode.

Action thérapeutique de l'exalgine, ou méthylacétaniline, par M. BARDET, de Paris.

L'exalgine agit puissamment sur le système nerveux. C'est un analgésique actif, dont les effets salutaires ont été évidents dans un grand nombre de cas de névralgies diverses, surtout *a frigore*, de rhumatismes, musculaires ou articulaires.

Elle détermine rarement la cyanose ou un rash et se supporte bien à la dose de 40 à 50 centigrammes.

De la discussion qui suit et à laquelle prenne part MM. FÉRÉOL, DESNOS et DUJARDIN-BEAUMETZ, il résulte que chez les fébricitants on observe de la dépression et de la cyanose mais qu'on peut aller jusqu'à la dose de 1 gr. 50 sans provoquer d'accidents, chez les sujets qui ne sont pas atteints de fièvre.

Fièvre et antithermiques, par M. HENRIJEAN, de Liège.

Dans la fièvre, les oxydations, loin d'augmenter, comme on le croit, diminuent; c'est au moins ce qui semble résulter des expériences de l'auteur tentées sur des animaux à l'aide du bacille pyocyanique.

La température fébrile est la résultante de deux facteurs: production de chaleur, émission de calorique, toutes deux sous la dépendance du système nerveux central.

L'antipyrine combat la fièvre en diminuant les oxydations et en augmentant le rayonnement du calorique.

D'ailleurs nos connaissances actuelles sur la pathogénie de la fièvre sont encore imparfaites. C'est à la clinique de faire connaître la valeur des antithermiques.

Le Congrès aborde alors l'étude de la deuxième question générale :

II. *Les toniques du cœur.*

M. BUCQUOY donne lecture de son rapport sur cette question, déjà publié par le Ministère du commerce.

De quelques toniques du cœur, par M. MASIUS (Belgique).

La digitale reste toujours le premier des toniques cardiaques; ni la caféine ni le strophantus n'ont sa valeur, à la condition de donner la première en poudre, par doses de 50 centigrammes par jour, fractionnée.

Le strophantus est cependant un agent actif contre la dyspnée, un diurétique, un bon modificateur du pouls.

La caféine est diurétique, mais elle exerce parfois une action vaso-constrictrice sur les vaisseaux des reins.

La spartéine est un médicament cardiaque incertain.

De la discussion qui suit cette communication, il résulte que, pour M. BEAUMETZ, la macération de poudre de feuille de digitale est supérieure à la poudre en nature; pour M. CROCQ, c'est cette dernière qui l'emporte; pour M. ROUSSEL, spartéine en injection sous-cutanée est un cardiaque d'effet certain.

Sur les propriétés cardiaques du strophantus, par M. BUCQUOY, de Paris.

Les tracés sphygmographiques démontrent une action très remarquable et

tout à fait particulière du strophantus sur le pouls. Chez les cardiaques, celui-ci se ralentit et prend les caractères du pouls de l'insuffisance aortique.

Ceci est caractéristique.

Le strophantus agit sur le cœur plutôt que sur les vaisseaux.

La strophantine n'est pas diurétique et ses effets cardiaques ne sont pas sûrs.

Une discussion s'engage à propos des deux communications précédentes, dont voici les principales données.

M. FÉRÉOL préfère à toutes les préparations de digitale la solution alcoolique de digitaline cristallisée (1 milligramme pour cinquante gouttes d'alcool), formule du professeur Potain. Son action diurétique est immédiate en donnant d'un coup la dose ci-dessus.

M. LÉPINE, pour aller vite, donne d'emblée 1 gramme de poudre de digitale.

M. CROQ a quelquefois prescrit 1 gr. 50 de digitale en infusion.

M. SEMMOLA ordonne volontiers les granules de digitaline amorphe d'Hommolle et Quevenne.

M. STOKVIS considère le strophantus comme le plus remarquable de nos toniques cardiaques.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance plénière.

Séance ordinaire du 2 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. FÉRÉOL.

Président d'honneur : M. le professeur CROQ, de Bruxelles.

Vice-Président : M. le professeur ASSAKY, de Bucarest.

Exposé pratique du traitement prophylactique et curatif de la diphtérie par les hydrocarbures, par M. DELTHIL, de Paris.

L'auteur préconise l'essence de térébenthine brute, en large évaporation dans la chambre des malades, pour les cas simples; la combustion d'un mélange de goudron de gaz et d'essence de térébenthine dans une pièce aussi petite que possible, toutes les deux heures, le malade étant transporté dans sa chambre après la fumigation.

Badigeonnage de la gorge avec la même essence de térébenthine en nature d'heure en heure.

Toniques à l'intérieur. — Température élevée de la chambre du patient.

Traitemen local de la diphtérie. Ablation des fausses membranes à l'aide de pin- ceaux molletonnés, par M. CRÉSANTIGNE.

La diphtérie est de nature parasitaire. Le microbe réside dans la fausse membrane, d'où la nécessité d'enlever celle-ci au fur et à mesure de sa production.

Tel est l'objet des pinces molletonnés, qui permettent de faire facilement la toilette de la muqueuse sans l'exciser.

De l'emploi de l'acétate de plomb dans le traitement de la pneumonie lobaire aiguë,
par M. CROQQ, de Bruxelles.

L'acétate de plomb anciennement prescrit contre la pneumonie était oublié, malgré les travaux de Strohl et de Leudet. M. CROQQ s'est assuré de son efficacité dans le cas de pneumonie, à la condition de le donner de 0 gr. 40 à 1 gramme par jour, même quinze jours durant s'il le faut.

Il réussit surtout chez les sujets débilités, adynamiques, cardiopathiques; chez ceux qui ont eu une maladie grave, telle que la fièvre typhoïde.

M. SEMMOLA combat cette méthode comme dangereuse et pouvant provoquer le saturnisme.

De l'emploi du courant constant dans le saturnisme chronique, par M. le professeur SEMMOLA.

Les courants continus provoquent l'élimination rapide du plomb qui imprègne les tissus. L'état des sujets s'améliore assez rapidement, à ce point que les muscles paralysés reprennent leur activité au bout de deux mois.

Les nouvelles formes pharmaceutiques. Tabloïdes comprimés; tabloïdes hypodermiques, par M. MUÑOS, de Santo-Domingo.

Formes pharmaceutiques simplifiées, pour l'administration facile des médicaments.

Considérations nouvelles sur l'illutation partielle par les boues de Dax, par M. BARTH DE SANDFORT.

L'analyse a révélé dans les boues de Dax de nombreux éléments minéraux: silice, alumine, sels de chaux, de fer; de l'iode, du brome, des chlorures; des organismes algoïdes, etc.

Ce sont ces boues qui ont été expérimentées dans les hôpitaux de Paris, contre les arthrites de diverses natures avec des résultats réellement avantageux.

Les jointures malades étaient recouvertes de cataplasmes de boues, *in lutum.*
M. DUJARDIN-BEAUMETZ confirme les faits favorables de la communication.

Séance plénière du 2 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. LE PROFESSEUR TRASBOT, D'ALFORT.

Président d'honneur : M. WILLIAMS, de Philadelphie.

Vice-Président : M. PIGEOLET (Belgique).

L'ordre du jour appelle la suite des communications sur les toniques du cœur.

L'action hypercinétique de la digitale et son action antiphlogistique dans la pneumonie, par M. PETRESCU, de Bucharest.

L'infusion de digitale est donnée d'une façon suivie aux pneumoniques, à des doses de poudre variables de 4 à 8 grammes.

Sous l'influence de cette médication, la pneumonie est jugulée en quelques jours.

Cette méthode de traitement est considérée comme dangereuse par MM. MASIUS, SEMMOLA et STOKVIS.

M. PETRESCU affirme de nouveau sa parfaite innocuité et ses résultats considérables.

Du strophantus et des strophantines au point de vue pharmacologique, par M. CATILLON, de Paris.

L'extrait sec paraît être la préparation la plus commode. On le dose en granules de 1 milligramme.

On retire du strophantus Kombé un principe cristallisé, la *strophantine*, dans les proportions de 9.50 p. 1,000; du strophantus glabre, 50 p. 1,000 d'un glucoside non azoté; et du *strophantus hispidus*, 6.50 de strophantine amorphe.

Le strophantus glabre est cinq fois plus toxique que le kombé, lequel est aussi cinq fois plus toxique que *l'hispidus*.

Des toniques du cœur, par M. CONSTANTIN PAUL, de Paris.

On a peut être tort de considérer la digitale, le strophantus, la spartéine, la caféine comme des toniques du cœur, ce sont des stimulants de l'organe malade.

Seul, le muguet paraît être pour le cœur un intégrant de force, c'est-à-dire un véritable tonique (extrait aqueux).

A côté on pourrait placer le vin chaud, l'alcool, l'éther, le nitrite d'amyle, le thé, le café, les espèces aromatiques, les injections de morphine.

M. FÉRÉOL admet aussi la grande puissance cardio-tonique du muguet, qui est admirablement toléré par l'organisme, même pendant plusieurs années.

MM. STOKVIS et MASIUS considèrent la digitale et les strophantus comme de véritables toniques du cœur.

L'ordre du jour appelle les communications sur la troisième question posée par le Comité d'organisation :

III. *Des antiseptiques propres à chaque microbe pathogène*.

M. CONSTANTIN PAUL donne lecture de son rapport sur ce sujet (publié par le Ministère du commerce).

Le soufre comme antiseptique médical et chirurgical, par M. SEMMOLA.

Le soufre pris à l'intérieur, dans la fièvre typhoïde, est un excellent désinfectant des selles. La maladie paraît subir une action favorable de l'emploi de ce médicament.

On pourrait d'ailleurs le proposer comme topique des plaies rebelles à la cicatrisation.

M. PETRESCU s'est bien trouvé de l'emploi du soufre, en pommade à 10 p. 100, contre les pustules de variole et de l'*impetigo contagiosa*.

M. ALVARO-ALBERTO propose le soufre précipité, de préférence à la fleur de soufre, pour les usages médicaux ou de désinfection générale.

Les résultats des recherches faites dans le laboratoire de microbiologie du service

de santé de l'armée roumaine, sur l'action générale de plusieurs substances médicamenteuses et, en particulier, sur l'action atténuante ou microbicide des vapeurs, des essences et des médicaments volatils, sur le bacille de la tuberculose et sur celui de la fièvre typhoïde; 2° résultats cliniques des applications de ces substances, par M. PETRESCU, de Bucharest.

Mémoire considérable ne se prêtant à aucune analyse sommaire.

De l'action frigidifiante des antiseptiques, par M. le professeur VAN DEN CORPUT, de Bruxelles.

L'observation clinique a démontré que l'acide salicylique, la quinine, le camphre et un grand nombre de médicaments antiseptiques ont une action frigidifiante.

Quel est le mode d'action de ces substances sur la faculté générésique?

Sans doute ils agissent surtout en involtant les cellules actives de l'appareil génital, les frappant de stérilité. Les spermatozoïdes, les ovules sont touchés par ces poisons comme le sont les éléments du sang et les organismes inférieurs, c'est-à-dire détruits ou annihilés.

Traitemennt de la tuberculose pulmonaire par les pulvérisations biiodomercuriques, par M. RUEFF, en collaboration avec M. MIQUEL.

Le procédé de pulvérisation des liquides préconisé par ces auteurs permettrait d'introduire des solutions biiodomercuriques jusque dans les petites ramifications bronchiques, pour y détruire le bacille de la tuberculose. Quoi qu'il en soit, sous l'influence du spray médicamenteux, on a constaté des guérisons avérées de tuberculose pulmonaire.

Nature de la pelade et son traitement, par M. HALLOPEAU, de Paris.

La pelade est de nature parasitaire. Pour éviter sa contagion, on se servira des antiseptiques : sublimé, acide phénique, naphtol, etc.

Pour la traiter, il faut recourir aux vésicatoires.

Traitemennt local des syphilides, par M. HALLOPEAU.

Les meilleurs topiques sont le nitrate acide de mercure, le sublimé, l'emplâtre de Vigo, les fumigations cinabrées.

Le premier est un moyen héroïque contre les syphilides des muqueuses.

Le sublimé peut faire avorter un chancre infectant.

Le sulfure de mercure est utile, en fumigation, contre les syphilides des voies respiratoires.

Séance ordinaire du 3 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. CADET GASSICOURT.

Président d'honneur : M. DE FLEURY, de Bordeaux.

Vice-Présidents : MM. COZE et SERVOIN.

1° *Bactériomètre*. — 2° *Nouvel appareil de gymnastique de chambre*, par M. FORSTETTER.

Il s'agit de la présentation d'appareils : d'une part, un instrument propre

à mesurer le nombre des microorganismes de l'air; de l'autre, d'appareils simples pour faire de la gymnastique médicale.

Le fluor dans la tuberculose, par M. ALVARO ALBERTO (Brésil).

Le fluor est un de nos plus puissants agents contre la tuberculose. L'auteur a administré à l'intérieur le fluorure de calcium à la dose quotidienne de 1 à 2 grammes, fractionnée, avec des résultats douteux dans la tuberculose. En revanche, le fluorure de bore en inhalations a produit des effets évidents contre cette maladie. C'est un médicament aussi inoffensif que précieux.

Acide fluorhydrique dans la phthisie pulmonaire, par M. RAYMONDI, de Paris.

Les inhalations fluorhydriques sont réellement efficaces contre la tuberculose pulmonaire, grâce à un appareil perfectionné pour les administrer et surtout en les continuant plusieurs années.

Les sels de cuivre dans la tuberculose pulmonaire, par M. LUTON, de Reims.

Le phosphate de cuivre, à l'état naissant, s'est montré excellent remède contre la phthisie, à la dose de 1 centigramme par jour, à l'intérieur ou bien en injections hypodermiques.

Avantages de l'emploi des solutions alcooliques de créosote dans le traitement de la tuberculose, par M. MOUTON, de Cannes.

Il s'agit ici d'un mode d'administration de la créosote propre à faciliter l'absorption du médicament.

Traitemennt de la pneumonie fibrineuse par les doses faibles et fractionnées de tartre stibié, par M. MOUTON.

L'auteur préconise un traitement anciennement prescrit et tombé actuellement dans l'oubli.

Traitemennt de l'érysipèle par le sublimé, par M. JORISSENNE, de Liège.

La pommade au sublimé agit merveilleusement contre l'érysipèle (0,60 de sublimé pour 100 de beurre de cacao et 30 de vaseline). Elle calme les douleurs et arrête les progrès du mal.

Traitemennt des fissures à l'anus par les antiseptiques, par M. JORISSENNE.

Le sublimé corrosif en pommade (0,25 à 0,50 pour 50 de vaseline), calme les douleurs de la fissure et facilite sa cicatrisation.

Notes sur la thérapeutique coloniale de l'île Maurice née de l'empirisme, par M. DABUTY DE GRANDPRÉ.

Présentation d'une brochure sur ce sujet, par M. BUCQUOY, au nom de l'auteur, délégué de l'île Maurice.

Action antiseptique et physiologique de l'hélénine, par M. DE KORAB.

Cette substance est préconisée contre les affections des voies respiratoires.

Sur la caféine, par MM. SEMMOLA et MARGONI, de Naples.

Les eaux minérales de Moldavie, par M. ISCOVESCO, de Paris.

Ces eaux se trouvent à Slanic, district de Bacan.

1° Eaux alcalines chlorurées et chargées d'acide carbonique.

2° Eaux ferrugineuses.

Elles ont été étudiées par le docteur Konya, de Jassy.

Sur le sulfonal, par M. Mossé.

La métallothérapie, par M. MORICOURT, de Paris.

L'auteur apporte de nouveaux faits qui viennent à l'appui des opinions émises par le docteur Burcq et qui démontrent l'utilité de ce procédé de thérapeutique toutes les fois que le système nerveux influence l'état pathologique.

Sur le traitement de la rage, par M. ALLIOT.

Action spéciale et comparée de l'antipyrine, de la phénacétine et de l'antifébrine sur les angines, par M. JORISSENNE.

L'antipyrine est l'analgésique par excellence pour les maux de gorge.

La phénacétine lui est de beaucoup inférieure, aussi bien que l'antifébrine.

Faradisation intrastomacale. Lavage électrique de l'estomac. Galvanopuncture du genou dans l'épanchement du genou rebelle. Traitement des tumeurs fibreuses par le drainage lymphogalvanique avec induration du fibrome, par M. BARADUG, de Paris.

B. SECTION DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE PHARMACOLOGIE.

Séance ordinaire du 1^{er} août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. DELPECH.

Président d'honneur : M. PLANCHON.

Vice-Présidents : MM. HECKEL, de Marseille, et GAUVET, de Lyon.

M. DELPECH ouvre la séance à 10 heures et demie du matin et remercie le Congrès en quelques mots de l'avoir appelé à l'honneur de la présidence.

M. BALME, de Grenoble, fait une communication sur un *papier au sublimé*.

Ce papier est imbibé d'un sel double de mercure et de sodium et découpé ensuite par perforation, comme les timbres-postes, en carrés renfermant chacun 5 centigrammes de sel mercuriel.

M. AGARD, de Paris, fait une communication sur l'action et l'emploi du *Statice Brasiliensis* et du *Cestrum Parqui*.

M. VERNES, de Grenoble, lit une communication sur *les moyens pratiques de rendre le goudron entièrement soluble*.

Ce procédé se ramène à un traitement prolongé par les lessives alcalines.

Discussion : MM. ADRIAN, WÜRTZ, FERRAND, JULLIARD et DELPECH reprochent

à ce procédé de ne pas conserver les principes acides du goudron que le Codex au contraire conserve seuls.

M. CASTHELAZ, de Paris, lit une note sur *un nouveau procédé de préparation de l'iodoforme au moyen de l'acétone* et exécute sous les yeux du Congrès l'expérience qui sert de base à son procédé. (Réaction de l'hypoiodate de potasse sur l'acétone.)

Séance du 2 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. P. VIGIER.

Vice-Présidents : MM. GODFRIN, de Nancy, et CATILLON.

M. GODIN lit une communication, accompagnée d'expériences, sur des *Porolithes fumigatoires*. Ces porolithes sont des blocs de plâtre, imprégnés de solutions d'acide fluorhydrique, d'acide borique, d'acide phénique, etc. Il suffit de les chauffer à la flamme d'une lampe pour leur faire dégager des vapeurs antiseptiques.

M. JOLLY présente une communication sur *l'iode envisagé comme agent thérapeutique préventif et curatif des infections microbiennes*.

M. JACQUEMAIRE, de Villefranche, lit un travail sur les *solutions gazeuses de phosphate de chaux*.

L'auteur obtient des solutions longtemps inaltérables par l'emploi de l'acide carbonique sous pression.

M. BALME revient sur sa communication de la veille et exécute devant le Congrès la préparation de son *papier au sublimé*.

M. WEBER fait une communication sur l'organisation de la *pharmacie vétérinaire* et sur les inconvénients que présente la distinction, admise dans la pratique, pour le même médicament, entre les qualités destinées à la pharmacie humaine et les qualités réservées aux animaux.

Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. CATILLON, FERRAND, BLONDEL, JULLIARD, DELPECH, CRINON et WEBER. Un projet de voeu, proposé par plusieurs pharmaciens et tendant à retirer aux vétérinaires le droit de vendre les médicaments destinés aux animaux, est écarté, comme contraire au règlement du Congrès, par M. le docteur Blondel, secrétaire du comité d'organisation.

La séance est levée à 11 heures un quart.

Séance du 3 août 1889.

PRÉSIDENCE DE M. ADRIAN.

Vice-Présidents (honoraires) : MM. DIACON et LEFÈVRE DE LA TARGUE.

M. MIESCH lit une communication sur *un nouveau mode de pansement des voies génitales de la femme.*

Ce pansement consiste dans l'emploi d'ovules en gélatine s'ouvrant en deux pièces, dans lesquels on dispose de la ouate accompagnée d'une substance antiseptique. Ces ovules peuvent être introduits dans le vagin par la malade elle-même et se dissolvent sur place.

M. CHEVRET, de Saint-Étienne, envoie une communication sur *un procédé opératoire nouveau pour la préparation d'une pommade mercurielle renfermant de 50 à 70 p. 100 de mercure métallique.*

M. GAREAU, du Mans, envoie deux communications : l'une, sur *la préparation du looch blanc du Codex*; l'autre, sur *un procédé rapide de préparation des teintures alcooliques.*

M. CASTHELAZ, de Paris, fait une communication, avec expériences à l'appui, sur *l'iodure iodaté de plomb* et sur son emploi pour la production rapide de l'iode.

M. MOUSNIER lit une communication sur *l'association et la combinaison des médicaments.*

M. LECERF lit une communication sur *le citrophosphate de fer.*

M. PENNÈS lit une communication sur *l'emploi du fluor et de l'iode dans les maladies contagieuses.*

M. BORIES envoie une communication sur l'action de *l'huile de Chaulmogra gynocardée dans les dermatoses et la tuberculose.*

Séance plénière du 3 août 1889 (2 heures et demie).

PRÉSIDENCE DE M. PETIT.

Président d'honneur : M. HOLMES.

La quatrième question mise à l'ordre du jour par le Comité est la suivante :

IV. *Les drogues nouvelles d'origine végétale introduites depuis dix ans en thérapeutique. (Rapporteur : M. PLANCHON.)*

M. BUTTE donne lecture d'un travail sur *l'action physiologique et thérapeutique de l'extrait aqueux de guaco (Aristolochia cymbifera).*

M. PETRESCO, de Bucharest, présente un travail du Dr ELLIAN, son chef de laboratoire, sur *la botanique, la chimie, la pharmacologie, la pharmacodynamie et les emplois thérapeutiques du Bryonia alba (B. monoïca) ou Brei* (en roumain). Il donne ensuite lecture d'un travail dont il est l'auteur, sur *l'action antihémorragique du Bryonia alba*.

M. Crocq, de Bruxelles, fait remarquer que l'action du *Bryonia alba* paraît ainsi se rapprocher des effets vaso-constricteurs de la digitale : il serait désirable, selon lui, que l'action de cette plante sur le cœur soit étudiée avec soin.

M. LECERF, de Paris, lit une communication sur *le Soja, sa valeur alimentaire et son emploi thérapeutique*.

Le *Soja* est la graine d'une légumineuse, le *Dolichos Soja (Soja hispida)* ; cette graine ne renferme que des matières albuminoïdes et des matières grasses, pas de traces d'amidon. On peut le recommander dans le traitement du diabète.

M. CONSTANTIN PAUL, à propos des biscuits de *Soja*, sucrés à la saccharine, dont il est fait mention dans la communication précédente, fait ressortir les services que peut rendre cette substance dans l'alimentation des diabétiques : les troubles gastriques qu'on lui a imputés et qui résultent de son action antiférentescible, disparaissent rapidement, lorsqu'on l'emploie dans un milieu suffisamment alcalinisé.

M. STOKVIS, d'Amsterdam, constate que les mêmes observations, au sujet de la saccharine, ont été faites en Hollande.

M. LEFÈVRE, de Louvain, fait une communication sur *la médication comparée par les végétaux et par les principes immédiats que l'on en extrait*.

Il conclut à l'adoption de la thérapeutique végétale de préférence

M. BÉDOIN rappelle qu'en effet il a vu autrefois Hirtz, à Strasbourg, retirer de la macération des feuilles de digitale des effets qu'il n'obtenait avec aucune autre méthode.

M. Crocq, de Bruxelles, rapproche l'action des plantes à principes multiples, de celle des eaux minérales, celles de Vichy, par exemple, qui donne des résultats plus complets que l'emploi du bicarbonate de soude à l'état isolé.

M. MOUTARD-MARTIN fait remarquer qu'il a attiré l'attention du Congrès sur ce point dans son discours d'ouverture.

M. PETIT rappelle que l'infusion de digitale ne renferme que des traces de digitaline cristallisée. Quand on opère avec un produit non défini, les résultats physiologiques et thérapeutiques obtenus par les expérimentateurs ne sont nullement comparables. Chacun sait aujourd'hui que Claude Bernard n'a jamais eu entre les mains la narcéine véritable.

M. ZAMBACCO, de Constantinople, a pu voir de près les opioophages : ceux chez lesquels il a observé des accidents se sont très mal trouvés de l'emploi de la morphine comme substitutif de l'opium, dans la cure par les doses décroissantes : l'extrait d'opium fut également inutile, et les seuls bons résultats obtenus ont été dus à l'association de l'extrait d'opium (0 gr. 10) et de l'extrait de belladone (0 gr. 02).

M. MUÑOZ fait une communication sur l'*Hamamelis virginica*.

M. CATILLON fait remarquer que le produit présenté par l'auteur sous le nom de *hazeline* diffère sensiblement du produit à odeur résineuse présenté, il y a quelques années, comme retiré également de l'*Hamamelis virginica*.

M. DELPECH s'associe à cette observation et estime que la *hazeline* n'est autre qu'un alcoolat.

M. KÜGLER demande si ce produit n'est pas précisément une spécialité brevetée sous ce nom en Amérique et en Angleterre.

M. CONSTANTIN PAUL propose le passage immédiat à l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

M. BÉDOIN fait une communication sur des *baugies antiseptiques à la gélose*.

M. PLANCHON fait remarquer que la *gélose* est une matière connue depuis très longtemps et décrite anciennement par Payen.

M. L. BOUCHET, de Poitiers, envoie une communication sur les propriétés hémostatiques du *Lamium album*.

M. le docteur ROBINSON, de Constantinople, envoie une communication sur l'action physiologique et thérapeutique du *tumbiki* (*tahac persan*).

M. le docteur ROUSSEL envoie une communication sur les modes d'introduction des antiseptiques et l'emploi des solutions huileuses d'*eucalyptus* en injections hypodermiques.

M. le docteur RIFAT, de Salonique, envoie une communication sur le traitement de l'urticaire aigu et chronique, par la tincture de *Strophantus hispidus*.

M. SILVA BRAYA envoie une communication sur le *jurubeba*.

M. le docteur HASSAN, du Caire, envoie une communication sur le *kellah* (*Ammi visnaga*).

L'ordre du jour appelle la discussion sur la cinquième question proposée au Congrès par la Comité d'organisation :

V. *Unification des mesures et des poids employés dans les formules. — De l'utilité d'une pharmacopée internationale.*

M. SCHÄER, de Zurich, rapporteur, fait une communication verbale sur ce sujet ; il retrace l'historique des divers projets antérieurs de pharmacopée internationale et conclut à la convocation d'une commission officielle composée de délégués désignés à cet effet par leurs gouvernements respectifs. En fait, une pharmacopée réellement internationale est quelque chose d'irréalisable dans la pratique. Tout ce que l'on peut espérer voir mettre à exécution, c'est la constitution d'un *Codex uniforme des médicaments héroïques*. Le projet de Waldheim renfermait 253 articles : c'est beaucoup trop. 100 à 150 suffiraient comme base primordiale et nécessaire. Ces articles communs seraient ensuite introduits dans les diverses pharmacopées particulières qu'il faut renoncer à voir jamais disparaître. Un autre point important sur lequel l'entente devrait être faite avant tout, c'est la langue dans laquelle seront transcrivées les indications relatives à la nomenclature et aux poids. Les titres en latin seraient préférables parce que

toutes les susceptibilités nationales seraient ménagées. Mais il ne faut pas se dissimuler que de graves difficultés se présentent avec la traduction de la nomenclature chimique et le choix d'un terme scientifique uniforme pour la désignation des préparations galéniques particulières. Comme corollaire, une nouvelle difficulté se présentera dans la distinction et la synonymie des différents produits immédiats regardés cependant comme chimiquement définis : ergotines, digitalines, aconitines, etc. Enfin, un semblable Codex devra naturellement renfermer une série de tableaux spéciaux indiquant les *venena et separanda*, et reproduisant, en outre, les divers règlements de police sanitaire relatifs aux médicaments dont la vente est réservée aux pharmaciens. M. Schaer termine en proposant de soumettre au vote du Congrès les trois conclusions du rapport qu'il a déposé précédemment sur la question et qui a été imprimé dans l'ordre du jour délivré à tous ses membres.

Discussion. M. PLANCHON rappelle qu'un projet de Codex international avait déjà été entrepris, il y a une vingtaine d'années, et que les événements de 1870 sont venus interrompre le travail commencé alors par le professeur Flückiger et par lui; il estime, comme le professeur Schaer, qu'un semblable projet devra se limiter à la désignation des médicaments héroïques. Mais l'idée de la réunion d'une commission officielle lui paraît moins admissible. Il faudrait tout au moins qu'auparavant les pharmaciens, entre eux, dans les sociétés de pharmacie, se soient mis d'accord préalablement sur certains points essentiels, afin que la commission internationale, si elle se réunit, se trouve déjà en présence de résultats unanimement acquis dans chaque pays particulier.

MM. BOYMOND, PETIT et CRINON se rallient au projet de M. Planchon et proposent que le travail soit préparé en vue du prochain congrès de pharmacie qui doit se tenir à Milan.

M. MARTINDALE, de Dublin. Le projet de M. de Waldheim était d'ailleurs beaucoup trop complexe pour avoir des chances de réussir; il était en particulier trop peu en rapport avec les idées et les habitudes anglaises et américaines pour avoir quelques chances d'être adopté d'une façon véritablement universelle. L'unification des poids et de la nomenclature sera longtemps impraticable dans ces pays.

M. STOKVIS, d'Amsterdam. On sera, en effet, obligé de renoncer à l'application de la réforme des poids dans ces deux pays. Mais ceci n'empêche pas de s'entendre sur certains points, le titre des teintures, par exemple, qui pourraient être partout, comme presque toujours en France, au 1/5.

M. CONSTANTIN PAUL. Le projet d'une législation internationale et commune sur l'exercice de la pharmacie me paraît encore être plus sûrement une utopie que tout le reste, au moins à l'époque actuelle; mais la cause des législations internationales fait chaque jour des progrès, et sans doute y arriverons-nous peu à peu.

M. ALVARO ALBERTO. Non seulement la nomenclature tout entière est à unifier, mais l'unification des doses est peut-être plus nécessaire encore; aussi serais-je partisan d'une mesure absolument radicale à cet égard, la suppression des médicaments composés.

—•—(24)•—

M. LE PRÉSIDENT met aux voix l'adoption des conclusions du rapport de M. Schaeer, lesquelles sont acceptées par le Congrès à l'unanimité.

M. MOUTARD-MARTIN déclare close la session de 1889 du Congrès international de thérapeutique, et remercie les savants étrangers et de la province qui se sont rendus à l'appel du Comité.

M. SEMMOLA, de Naples, propose de voter des remerciements au Comité d'organisation. (*Acclamations.*)